



Auch, le 14 Mars 2023

AT Marminos Route de Pessan
3200 Auch
Tel : 06.31.95.41.77
Mail : sentiersdevilleneuve@gmail.com

Monsieur le Président,

Objet : demande subvention l'année 2023.

Je viens de prendre connaissance de votre réponse concernant la demande de subvention de l' Association des Sentiers de Villeneuve, (ASDV) dont je prends bonne note.

Toute fois, je tiens à vous apporter quelques informations concernant l' ASDV. Créé en 2019, c'est la troisième année consécutive que nous formulons notre demande avec la même réponse.

Au fil du temps, l' ASDV a pris sa place dans le paysage associatif de la commune et du Grand Auch.

Aujourd'hui, elle compte plus d'une cinquantaine d'adhérents et une centaine de sympathisants qui s'impliquent activement au sein de l'association. Ces derniers portent son projet associatif dont la finalité est, de développer l'implication citoyenne participative citoyenne dans un contexte du vivre ensemble autour d'un projet éco-citoyen.

Durant ces trois dernières années, la dynamique vertueuse et la vitalité de ces membres associés à celle des nombres partenaires, institutionnels publics et privés ont permis à l' ASDV de mener de nombreuses actions, favorisant, la citoyenneté, participative, les rencontres transgénérationnelle, l'inclusion médicaux-éducative adulte et infantile, la préservation et la valorisation écologique du territoire...

Pour cela, nous avons notamment mené des actions médico-éducatives favorisant des parcours de réhabilitation psychosocial des usagés des établissements médico-éducatif et de santé mentale lors de d'actions éco-citoyenne (écologique, sportive, culturel, caritative...) inclusive. Réalisé des actions de préservation et de valorisation du patrimoine écologique du territoire avec notamment des animations pédagogiques et éducatives de bonnes pratiques citoyenne de sport et santé, ouvert un atelier participatif citoyen inclusif transgénérationnel ouvert à tout public scolaire associatif citoyen...

Par ailleurs, nous avons également accueilli gracieusement et ce à de nombreuses reprises des groupes périscolaire, le jardin d'enfant d'Auch et du Grand Auch. Organiser une marche environnementale dans le cadre des semaines nationale de la santé mentale, participer à l'organisation de nombreuses actions caritatives dans le cadre de la santé publique.

Ces actions sont appréciées par les bénéficiaires et connaissent un vif succès démontrant ainsi leurs intérêts auprès des concitoyens.

De plus, prochainement nous sommes invités à participer par les services de l'urbanisme de la mairie d'Auch et du Grand Auch à l'atelier, « un territoire du bien vivre qui doit relever le défi des transitions » en qualité d'association active sur le territoire communal et intercommunal et d'autres collaborations avec divers services de la mairie sont à l'études.

Deux membres de l' ASDV représenteront l'association et prendront part à ces travaux.

Je me permets de venir vers vous aujourd'hui, afin d'une part, vous demander s'il est envisageable que vous révisiez votre réponse pour cette année, et d'autre part dans le cas d'une réponse négative, de connaître les critères qui permettent d'obtenir une subvention accordée aux associations. De savoir si après ces multiples refus, nous devons renouveler notre demande l'année prochaine.

Actuellement, le budget de l'association étant essentiellement constitué des cotisations des adhésions et d'une réversion d'une subvention d'environ 1500 € annuel et d'environ 2300 euros

Une subvention de la mairie d'Auch et du Grand Auch en plus d'un soutien financière au fonctionnement de l'association, serait également une reconnaissance de l'engagement civique, de l'implication citoyenne et de l'investissement de ses membres dans la vie associative, économique et écologique du territoire d' Auch et du Grand Auch.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer Monsieur l'assurance de mes sincères salutations

Le président de l'ASDV
Michel BOSQUE